

Règlement particulier du BNVKids2

Vendredi 13 juillet 2018

Article 1 : Règlement Général des Compétitions

Ce tournoi (autorisation en cours) est ouvert à tous les licenciés de la F.F.BAD. et aux Fédérations Étrangères de Badminton. Il se déroulera selon le « Règlement Général des Compétitions » de la Fédération Française de Badminton.

Article 2 : Acceptation

Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge Arbitre est désigné par le Comité d'Organisation. Le Juge Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement. Les décisions du Juge Arbitre sont sans appel. Les joueurs s'engagent à respecter le code de conduite des joueurs.

Article 3 : Tableaux, Catégorie et Séries

Le tournoi est ouvert :

* **Tableaux Poussins, Benjamin et Minimes, Cadets, hommes et femmes.**

* Les disciplines sont les suivantes : Simple et double

Des groupes par catégories, seront confectionnés en poules.

Article 4 : Mode de compétition

Les tableaux seront constitués des meilleurs classés inscrits à la date limite et seront disputés en poules avec deux sortants.

Article 5 : Inscriptions

Le montant des inscriptions est de **10 euros** pour un ou deux tableaux. Les inscriptions se feront par courrier, mail . **Aucune inscription ne sera prise par téléphone SMS.** La **date limite des inscriptions est le 05 juillet 2018.** Le nombre de participants étant limité à 16 participants par catégories, les inscriptions seront acceptées selon l'ordre d'arrivée (cachet de la poste faisant foi) et le remplissage des tableaux par les meilleurs classés. Le **chèque des inscriptions** devra être **envoyé** à l'adresse suivante : **BAURES Christophe 36 bis grande rue 54300 Hériménil, Le tirage au sort** sera effectué vers le 07 juillet 2018.

Adresse mail de contact : baureschristophe@aol.com

Article 6 : Annulation

Les droits d'inscription sont remboursables en cas de désistement notifié avant la date limite d'inscription. Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...). Toutefois, les règlements complémentaires peuvent prévoir en outre le remboursement dans d'autres cas.

Article 7 : Volants

Le volant officiel sera le volant RSL3. Il sera vendu dans la salle. Ils doivent être utilisés par les compétiteurs en cas de désaccord entre eux. Le partage des volants se fera de façon égale entre les deux joueurs/paires.

Article 8 : Pointage

Tout joueur devra se faire pointer à la table d'accueil en présentant sa licence compétition dès son arrivée. Tout joueur désirant s'absenter pendant le tournoi quelle qu'en soit la raison et/ou la durée devra obtenir l'accord du Juge Arbitre.

Article 9 : Arbitrage

Les matchs seront auto arbitrés. Si toutefois l'un des joueurs le désire, un arbitre pourra être nommé par le Juge-Arbitre. En ce qui concerne les 1/2 et finales, l'arbitrage sera assuré par des arbitres.

Article 10 : Horaire

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés à tout moment sur décision du Juge-Arbitre.

Article 11 : Temps de repos

Le temps de repos minimum en conformité avec le règlement fédéral FFbad.

Article 12 : Échauffement

Lors de l'annonce de leurs noms, les joueurs ont **trois minutes maximum** pour venir chercher la feuille de match à la table de marque, s'échauffer et débiter le match.

Article 13 : Règlement particulier à la salle

Tout volant touchant le plafond sera déclaré faute.

Article 14 : Savoir-vivre

Le Comité Organisateur compte sur l'appui de tous pour que le tournoi se déroule dans une ambiance agréable et de bonne tenue, nous vous demandons en particulier de ne pas fumer dans le gymnase, de ne pas y apporter de récipients en verre et d'utiliser les poubelles mises à votre disposition.

Article 15 : Responsabilité

Le Comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, pertes, détériorations ou autres incidents.

Code de conduite des joueurs

Tous les participants au tournoi, dans leur fonction respective, s'engage à respecter le code de conduite des joueurs et le code de conduite des entraîneurs, des officiels d'équipe et des officiels techniques